



2 octobre 2018

## RENCONTRES TERRITORIALES CNR EN AVIGNON : CNR INAUGURE A COURTINE LE 1<sup>er</sup> PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE LA VILLE D'AVIGNON

A l'occasion des rencontres territoriales annuelles de CNR, Elisabeth Ayrault PDG de CNR, Cécile Helle, maire d'Avignon, Jean-Marc Roubaud, président du Grand-Avignon et Bertrand Gaume, préfet du Vaucluse ont inauguré, en présence de 300 invités, le parc photovoltaïque de Courtine. Lauréat du 3<sup>ème</sup> appel d'offres national pour les installations photovoltaïques de grande taille, et fruit d'un partenariat étroit entre CNR, la commune, et la communauté d'agglomération, il illustre l'engagement commun de CNR et des territoires dans la Transition énergétique en PACA. Premier parc de production photovoltaïque au sol de la ville d'Avignon, et 20<sup>ème</sup> parc construit par CNR, sa puissance de 5 MWc peut produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 4000 habitants. Il a produit ses premiers kWh en avril 2018.

L'inauguration du parc a été suivie d'échanges et tables rondes sur les questions de Transition écologique et de développement d'énergies renouvelables en réponse aux enjeux du réchauffement climatique.

### Le parc solaire de Courtine, 1<sup>er</sup> parc au sol en Avignon

Le parc photovoltaïque de Courtine a été lauréat en 2015 du 3<sup>ème</sup> appel d'offres national pour les installations photovoltaïques de grande taille. Situé sur le site industriel et portuaire d'Avignon Courtine, Il est le premier parc solaire de la ville d'Avignon. Après des premiers contacts avec la commune en 2012, et le lancement des études, les travaux ont commencé en février 2017 et se sont achevés en Avril 2018 avec l'installation de 18 500 panneaux photovoltaïques fabriqués en France par l'entreprise RECOM SILLIA dans son usine de Lannion (côtes d'Armor). Avec une puissance installée de 5 MWc, le parc de Courtine permettra de produire annuellement 9 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de près de 4000 habitants.

**Le développement du parc de Courtine représente un investissement de 6 M€.**

### Un projet développé en lien étroit avec les acteurs du territoire

Pour CNR, le développement dans les énergies renouvelables s'articule en lien étroit avec les acteurs des territoires :

- large concertation avec les élus et les services de l'Etat pendant la phase projet, ayant permis de définir l'implantation optimale du parc dans une vision partagée du développement à long terme de la plateforme de Courtine située sur le domaine concédé.

#### CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : David Ferry : 04 90 15 98 31 / 06 80 11 79 82 [d.ferry@cnr.tm.fr](mailto:d.ferry@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](http://www.twitter.com/CNR_Officiel)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- recours à des entreprises locales ou nationales pour la construction du parc : RECOM (Côtes d'Armor pour la fourniture des panneaux, SVT (Société Vaclusienne de Traitement - Mondragon) pour les terrassements, et BOUYGUES ENERGIES SERVICES (Hérault) pour l'installation.

### Le parc en bref

Surface clôturée du parc	10 ha
Nombre de modules	18500
Puissance installée	5 MWc
Technologie photovoltaïque	Panneaux en silicium polycristallin implantés sur trackers 1 axe
Production annuelle estimée	9000 MWh
Equivalence annuelle de consommation électrique domestique (considérant une consommation de 2 400kWh/an/habitant)	3750 habitants
Investissement	6 M€
Durée d'exploitation	30 ans

### Un projet en cohérence avec les enjeux de développement économique et industriel du site de Courtine et à la préservation de son patrimoine naturel.

Situé à la confluence de la Durance et du Rhône, à proximité de la gare TGV qui accueille près de 4 millions de voyageurs par an, le site d'Avignon-Courtine est le point d'entrée économique de l'agglomération. 350 entreprises y sont installées totalisant 5000 emplois. Il offre un foncier disponible pour accueillir de multiples usages : activité économique, portuaire et multimodale, mais également des espaces naturels propices à la biodiversité et à la détente au bord du fleuve.

Prenant en compte les enjeux paysagers et écologiques du site, l'implantation du parc photovoltaïque a été pensée pour en faire un « trait d'union énergétique » entre la partie naturelle au sud et l'espace au Nord réservé à des activités économiques privilégiant de préférence le transport multimodal.

### CNR, producteur historique d'énergie verte en Vaucluse et en PACA

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région richement dotée en ressources énergétiques naturelles : l'hydraulique avec le Rhône, le vent, le soleil.

CNR y est déjà bien implantée avec 4 centrales hydroélectriques, 4 parcs éoliens et 9 parcs photovoltaïques, totalisant **990 MW** de Puissance Installée.

Sur le territoire du Grand Avignon, CNR, avec son aménagement hydroélectrique et son nouveau parc photovoltaïque, couvre par sa production d'énergie verte près de **2 fois la consommation électrique des habitants** de la communauté d'agglomération. Elle contribue ainsi à faire du Grand Avignon un territoire à énergie positive.

#### CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : David Ferry : 04 90 15 98 31 / 06 80 11 79 82 [d.ferry@cnr.tm.fr](mailto:d.ferry@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)

[cnr.tm.fr](http://cnr.tm.fr)



## Transition Ecologique et Energies Renouvelables au cœur de ces rencontres.

Moment clé de la vie de CNR, les rencontres territoriales sont organisées une fois par an dans chacune des 4 directions de CNR. Elles sont l'occasion d'échanger avec l'ensemble des parties prenantes du territoire sur l'activité de CNR et de témoigner sur les grands projets locaux.

Ainsi en Avignon, 300 invités ont répondu présents cette année à l'invitation d'Elisabeth Ayrault, Présidente directrice générale de CNR, de Cécile Magherini, Directrice des Nouvelles Energies, et de Pascal Albagnac, Directeur territorial Rhône-Méditerranée.

Après la séance inaugurale du parc photovoltaïque, les participants ont échangé sur les enjeux de la transition énergétique et écologique, et sur l'urgence d'agir pour la planète, autour de 4 thématiques :

- **Transition énergétique et développement des ENR au cœur des territoires** : avec Cécile Helle, maire d'Avignon, Jean Marc Roubaud, Président du Grand Avignon et maire de Villeneuve-Lès-Avignon, Bertrand Gaume, Préfet du Vaucluse, Cécile Magherini, Directrice des Nouvelles Energies de CNR et Pascal Albagnac, Directeur territorial CNR Rhône-Méditerranée,
- **Changement climatique, impacts sur le fleuve et les usages de l'eau** : avec les interventions de Didier Lhuillier, Directeur Général de CNR et André Bernard, président de la Chambre d'agriculture du Vaucluse,
- **Le citoyen, acteur de la transition énergétique** : présentation de l'expérimentation menée par CNR et ILEK pour la fourniture d'énergie verte en circuit court par Frédéric Storck, Directeur Transition Énergétique et Innovation de CNR, David Ferry, délégué territorial de CNR, Rémy Companyo, responsable business développement Ilek,
- **Développement du trafic fluvial, un enjeu de la transition écologique** : avec les témoignages d'Emmanuelle Fourey, adjointe au directeur territorial de CNR, Alain Maliverney, Directeur de région LogiRhône et Andéol Bouvarel, responsable du Centre de Gestion de la Navigation de CNR.

Enfin, Pascal Albagnac a invité Elisabeth Ayrault, Présidente directrice générale de CNR, à venir conclure ces rencontres autour des prochains enjeux de l'entreprise, dans le cadre notamment de la prolongation de sa concession.

### CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : David Ferry : 04 90 15 98 31 / 06 80 11 79 82 [d.ferry@cnr.tm.fr](mailto:d.ferry@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)



### A propos de CNR

CNR est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Acteur reconnu dans l'hydroélectricité, avec 25% de la production française, CNR diversifie depuis 15 ans son mix énergétique exclusivement renouvelable (hydraulique, éolien et photovoltaïque). Sa volonté d'atteindre en France une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies s'inscrit pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique. CNR dispose à ce jour de 22 parcs photovoltaïques totalisant 79 MWc de puissance installée en photovoltaïque en France.

### Chiffres clés de la direction territoriale Rhône-Méditerranée

La Direction territoriale Rhône-Méditerranée assure le fonctionnement et réalise la maintenance courante des ouvrages hydroélectriques situés sur les **160 km de fleuve entre Viviers et la Méditerranée** ainsi que les **écluses de Barcarin et Port-Saint-Louis-du-Rhône**.

Elle couvre un territoire de **49 communes** réparties sur **5 départements (Ardèche, Drôme, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône)**.

Elle coordonne l'exploitation, la surveillance et la maintenance courante, sur **11 839 ha** de domaine concédé de :

- **330 km** de digues et berges,
- **4** aménagements hydroélectriques : Donzère-Mondragon, Caderousse, Avignon et Vallabrègues
- **910 MW** de puissance installée en hydraulique
- **4** parcs éoliens à Bollène, Beaucaire, Port St Louis et Fos-sur-Mer, **soit 50 MW** de puissance installée
- **9** parcs photovoltaïques à Bollène (sol et toiture), Le Comte (communes de Beaucaire et Tarascon), Coquillon (Vallabrègues), St Restitut, Donzère, Courtine et Beaucaire soit **30 MWc** de puissance installée
- **3,2 TWh** de production en hydroélectricité en 2017, représentant la consommation en électricité de plus de **1,3 millions d'habitants**
- **9** sites industriels, portuaires et fluviaux
- **9** bases de loisirs
- **29** ports, appontements, haltes fluviales
- **4** stations de pompage et de nombreuses prises d'eau pour l'agriculture
- **7** stations de recharge rapide pour véhicules électriques à Bollène, Pont-Saint-Esprit, Piolenc, Villeneuve-lès-Avignon, Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis du Rhône
- **204** collaborateurs et une dizaine d'alternants

### CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : David Ferry : 04 90 15 98 31 / 06 80 11 79 82 [d.ferry@cnr.tm.fr](mailto:d.ferry@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)